

Baccalauréat professionnel

E52 Histoire-géographie et enseignement moral et civique

Durée : 2 h 30 min

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.

Nota :

Dans le cas où un(e) candidat(e) repère ce qui lui semble être une erreur d'énoncé, il(elle) le signale très lisiblement sur sa copie, propose la correction et poursuit l'épreuve en conséquence. De même, si cela le(la) conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il(elle) doit la(ou les) mentionner explicitement.

La copie rendue ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail demandé comporte notamment la rédaction d'un projet ou d'une note, il convient de s'abstenir de signer ou d'identifier le document.

Le candidat traite obligatoirement les trois parties : « histoire », « géographie » et « enseignement moral et civique ».

1^{re} PARTIE

HISTOIRE (valeur = 6)

Vivre en France en démocratie depuis 1945.

1^{re} QUESTION (valeur = 2)

Répondre sur l'annexe à compléter 1.

Compléter la frise chronologique à l'aide des éléments suivants :

- le début de la V^e République ;
- le droit de vote à 18 ans ;
- la ratification du traité de Maastricht ;
- le droit de vote des femmes.

2^e QUESTION (valeur = 2)

Définir les Trente Glorieuses et indiquer ses principales caractéristiques.

3^e QUESTION (valeur = 2)

Décrire en quelques lignes le rôle joué par le Général de Gaulle dans la mise en place de la V^e République.

2^e PARTIE

GEOGRAPHIE (valeur = 8)

L'accès aux ressources pour produire, consommer, se loger et se déplacer.

La gestion des conflits d'usage de l'eau en France.

Le dossier se compose des trois documents situés en annexes support « 1 », « 2 » et « 3 ».

Documents	Sources des documents
Document 1	Extrait d'un article de « Sciences et Avenirs », publié le 17/05/2020
Document 2	Carte sur la tension des ressources en eau (juin 2020), parue sur le site du ministère de la Transition écologique, 2020
Document 3	Extrait de l'article de l'AFP paru sur le site Terre-Net, publié 08/06/2020.

4^e QUESTION (valeur = 8)

Répondre à l'aide des informations fournies dans les annexes support 1, 2 et 3.

1. (valeur = 2)

À l'aide des documents 1 et 3, identifier les acteurs intervenant dans la gestion des conflits d'usage de l'eau et les mesures qui sont proposées **en recopiant et complétant le tableau ci-dessous sur la copie d'examen.**

Documents concernés	Les acteurs (plusieurs réponses sont possibles)	Les mesures proposées.
Document 1		
Document 3		

2. (valeur = 2)

À l'aide des documents 1 et 3, identifier les raisons qui ont amené chacun des acteurs évoqués à s'intéresser à la question de la pénurie de l'eau en France. (Ces raisons peuvent être identiques ou différentes).

3. (valeur = 2)

À l'aide du document 2, identifier les zones de France particulièrement concernées par la pénurie d'eau.

4. (valeur = 2)

Reformuler trois recommandations des documents 1 et 3 pour gérer les conflits d'usage de l'eau.

3^e PARTIE

ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE (valeur = 6)

S'engager et débattre en démocratie autour des défis de société.

La convention citoyenne pour le climat.

Le dossier se compose de deux documents situés en annexes support « 4 » et « 5 ».

Documents	Sources des documents
Document 4	Organigramme de la convention citoyenne pour le climat, publié dans les Echos, le 4 octobre 2019.
Document 5	Extrait de l'article de France Bleue Berry du 4 mai 2021, publié le 4 mai 2021

5^e QUESTION (valeur = 6)

Répondre à l'aide des informations fournies dans les annexes support 4 et 5.

1. (valeur = 2)

À l'aide du document 4, expliquer la méthode retenue pour composer la Convention Citoyenne.

2. (valeur = 2)

Reformuler les propos du citoyen face aux propositions retenues du document 5, puis indiquer qui décide finalement de l'application des propositions de la Convention Citoyenne et en donner les raisons.

3. (valeur = 2)

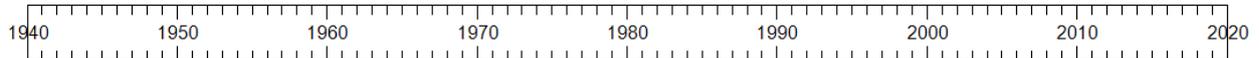
Montrer, en s'appuyant sur l'ensemble des documents, que cette convention citoyenne a participé au débat démocratique en France.

NUMERO DE PLACE :

NE RIEN INSCRIRE AU DESSUS DE CETTE LIGNE (sauf n° de place)

ANNEXE 1 À COMPLÉTER

Document à rendre avec la copie d'examen



ANNEXE SUPPORT 1

NE DOIT PAS ÊTRE RENDUE AVEC LA COPIE D'EXAMEN

Document 1

Pour la première fois, le ministère de la Transition écologique a fait élaborer une carte de prévision de la disponibilité en eau des territoires afin d'anticiper les conflits récurrents entre agriculture, environnement et tourisme.

Dès le milieu du printemps, les risques de l'été sont cernés. La carte que viennent de dresser les différents établissements publics ayant trait à la gestion de l'eau indique les régions où des pénuries peuvent se faire sentir. Il s'agit principalement d'une grande partie de la région Auvergne-Rhône-Alpes (ARA), du Grand-Est, des Hauts-de-France et de la frange nord de la Nouvelle-Aquitaine. Partout en France, le mois d'avril a été chaud et sec mais les fortes précipitations dans le sud du pays du début mai ont rétabli la situation dans des régions qui sont par ailleurs traditionnellement celles où les problèmes de gestion sont les plus graves.

Pour établir, cette carte, différentes couches d'informations ont été superposées. Météo France fait le suivi des précipitations. Le Bureau des recherches géologiques et minières (BRGM) suit l'état des nappes souterraines avec son réseau AQUIFR. Les directions régionales de l'environnement (Dreal) mesurent les débits des rivières. L'Office français de la biodiversité apporte les constats de ses agents de terrain sur l'état des zones humides et des plus petits cours d'eau avec le réseau ONDE (...)

L'idée de cette carte est d'anticiper les problèmes (...). En 2019, la situation de sécheresse aggravée par des canicules à répétition avait été peu préparée et 13 départements avaient connus de longues ruptures d'approvisionnement allant jusqu'à 100 jours en Ariège et en Haute-Saône, ce dernier département se retrouvant en zone à risque pour la deuxième année d'affilée. À l'origine de cette initiative, la secrétaire d'État au ministère de la Transition écologique va transmettre cette carte aux préfets pour qu'ils mettent en place dès à présent les mesures d'économie et surtout qu'ils fassent se rencontrer les différents utilisateurs de l'eau. Les conflits deviennent en effet récurrents. L'irrigation des cultures — notamment du maïs dont les besoins sont les plus importants en juillet — va à l'encontre des autres utilisateurs comme le pompage pour l'eau potable des communes, les besoins industriels, le tourisme et surtout provoque des dommages environnementaux considérables. Dans tout le sud de la France, de nombreuses petites rivières ne coulent plus l'été.

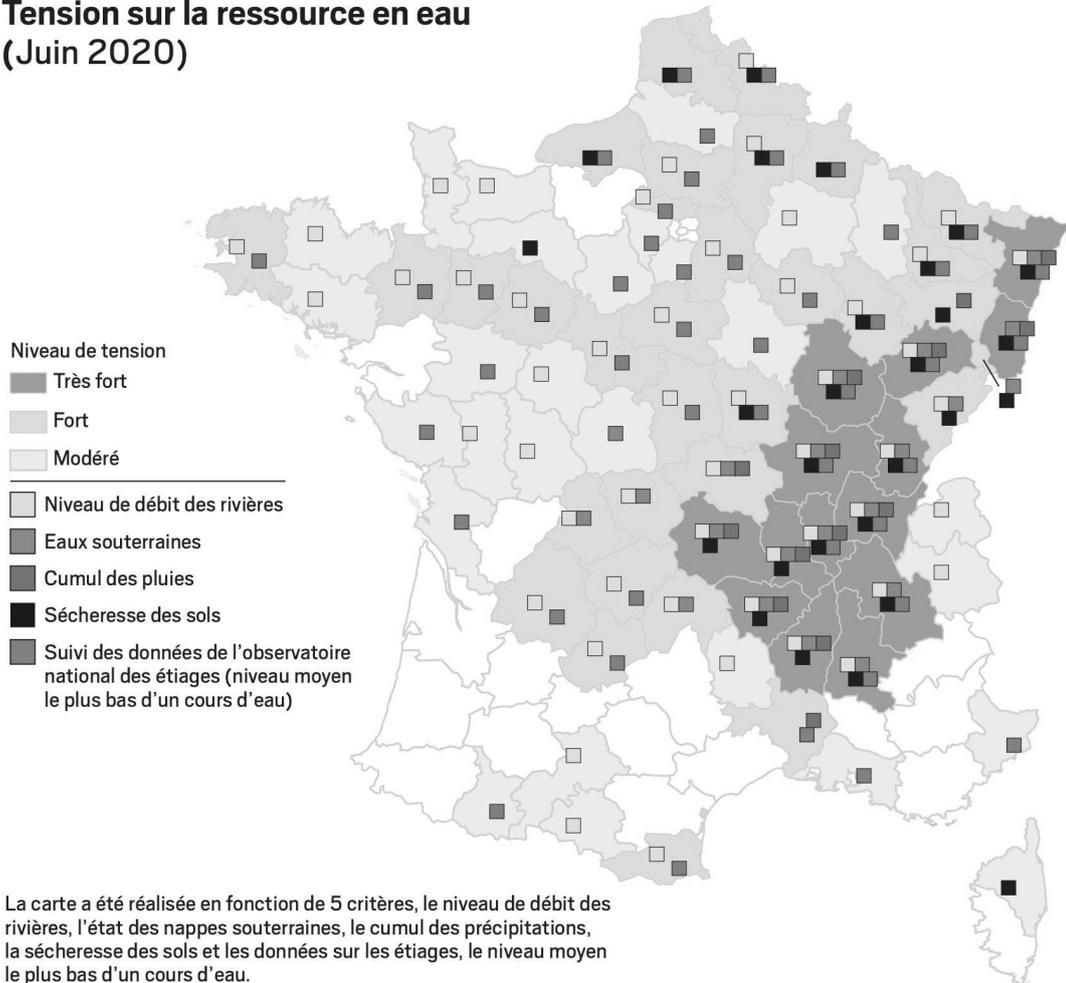
Par Loïc Chauveau, publié le 17.05.2020

ANNEXE SUPPORT 2

NE DOIT PAS ÊTRE RENDUE AVEC LA COPIE D'EXAMEN

Document 2

Tension sur la ressource en eau (Juin 2020)



Source de la carte : Ministère de la Transition Ecologique

ANNEXE SUPPORT 3 (1/2)

NE DOIT PAS ÊTRE RENDUE AVEC LA COPIE D'EXAMEN

Document 3 : Conflits d'usage de l'eau Un rapport tente de déminer les guerres de l'eau en France lundi 8 juin 2020 à 10:03 • AFP

Alors qu'une nouvelle sécheresse est crainte pour cet été, l'eau génère en France « convoitise et concurrence, parfois de façon intense », notamment en agriculture, indique un rapport de l'Assemblée nationale qui propose 25 recommandations pour remédier aux « conflits d'usage » qui se multiplient.

La « mission d'information sur la gestion des conflits d'usage en situation de pénurie d'eau » suggère notamment de **rémunérer les agriculteurs vertueux qui limitent leur consommation d'eau** et l'usage des produits phytosanitaires, par des « **paiements pour services environnementaux** » via les agences de l'eau, avec un budget d'un milliard d'euros pour la période 2021-25.

Pour réduire la vulnérabilité des cultures, le rapport préconise aussi de **sélectionner des espèces végétales moins gourmandes en eau** ou plus résistantes à la sécheresse. « **L'agriculture irriguée** ne représente qu'une faible part du total des prélèvements » mais elle « représente une - petite - moitié de la consommation nette annuelle et les trois-quarts de la consommation estivale » et se retrouve « très souvent au cœur des conflits » souligne le rapport.

D'une manière générale, les députés insistent pour qu'il y ait en France une « gouvernance de l'eau identique sur tout le territoire » et une gestion « par bassin versant et non par département », a résumé pour la presse la rapporteure Frédérique Tuffnell, député LREM (La République en Marche) de Charente Maritime, lors d'une visioconférence de présentation. (...)

Selon ses auteurs, les conflits viennent souvent du « manque d'état des lieux partagés » sur l'utilisation de la ressource, ainsi que de « l'insuffisance ou du caractère trop tardif de mesures de restrictions prises ».

ANNEXE SUPPORT 3 (2/2)

NE DOIT PAS ÊTRE RENDUE AVEC LA COPIE D'EXAMEN

« Les conflits se sont multipliés et durcis », souligne le président de la mission, le député LFI (La France Insoumise) de la Gironde, Loïc Prud'homme qui plaide pour une sortie « du modèle agricole industriel ». (...)

« Si ces données de prélèvement agrégées semblent à première vue relativement faibles au regard de la recharge annuelle, elles masquent la réalité des besoins et de la ressource en eau disponible », indique le rapport sur la gestion des « conflits d'usage », qui « émergent quand la ressource, à un instant, en un lieu donné et pour une qualité donnée, ne permet pas, ou plus, de satisfaire les différents usagers ». (...)

<https://www.terre-net.>

ANNEXE SUPPORT 4

NE DOIT PAS ÊTRE RENDUE AVEC LA COPIE D'EXAMEN

Document 4

Convention citoyenne pour le climat : qui sont les 150 citoyens tirés au sort ?

Le panel n'est pas "représentatif" au sens statistique du terme, mais toutes les catégories de la population y sont représentées.



49% d'hommes
51% de femmes



26% sans diplôme ou CEP ou BEPC
21% CAP ou BEP
19% baccalauréat
21% diplôme supérieur au baccalauréat
13% actuellement étudiant



16-17 ans
3%

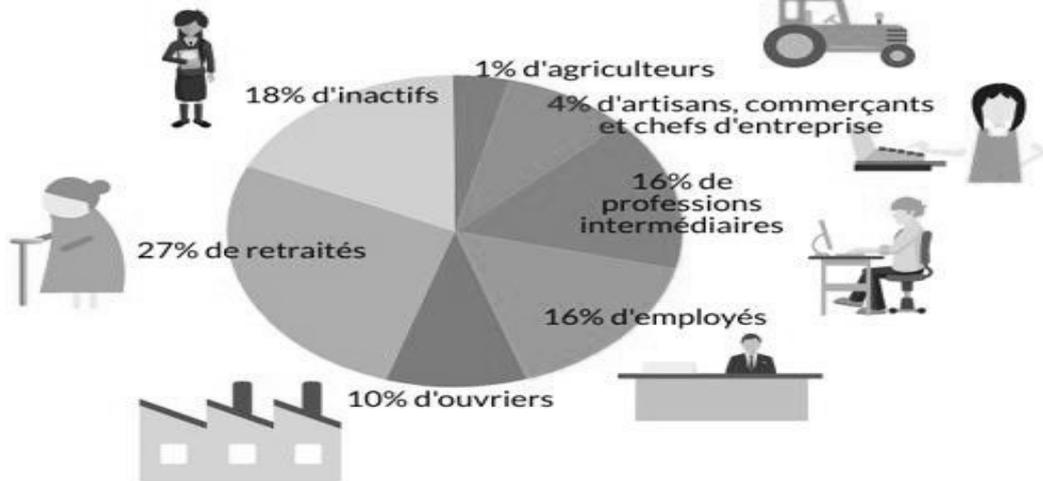
18-24 ans
11%

25-34 ans
14%

35-49 ans
24%

50-64 ans
28%

65 ans
et plus
28%



powered by
PIKTOCHART

Source : www.lesechos.fr, publié le 4/10/2019.

ANNEXE SUPPORT 5

NE DOIT PAS ÊTRE RENDUE AVEC LA COPIE D'EXAMEN

Document 5

Loi climat : "On s'est foutu de nous", s'insurge Pascal Beulque de la Convention citoyenne
Par Romain Berchet, France Bleu Berry, France Bleue.

Les députés ont adopté ce mardi le projet de loi Climat en première lecture à l'Assemblée nationale. Le texte s'inspire des travaux de la Convention citoyenne mais le "compte n'y est pas" pour Pascal Beulque. Cet habitant de Saint-Amand-Montrond (Cher) était l'un des 150 citoyens tirés au sort.

Le projet de loi Climat a été adopté en première lecture par les députés ce mardi 4 mai en première lecture après plusieurs semaines de débats. C'est l'un des grands chantiers du quinquennat d'Emmanuel Macron. Parmi les principales mesures votées : la fin des vols intérieurs en cas d'alternatives de moins de 2h30 en train, la création d'un délit d'écocide ou l'interdiction de louer des logements passoires thermiques en 2028. Le texte, vivement critiqué par les écologistes, s'inspire des 149 propositions de la Convention citoyenne pour le climat. Des citoyens, 150 au total, avaient été tirés au sort. Pascal Beulque, ancien pilote d'aviation d'affaires, habitant à Saint-Amand-Montrond en faisait partie.

Il se montre très critique sur le contenu de la loi : "Il y avait 40 mesures transposables dans la loi. Alors les titres sont toujours dans le texte mais il n'y a plus de contenu". Pascal Beulque était pourtant très enthousiaste au début des travaux de la Convention, "à l'époque j'espérais beaucoup de la convention, pour une fois qu'un président de la République demandait l'avis des citoyens pour élaborer des propositions." Quand il regarde le contenu de la loi, il a surtout l'impression d'avoir perdu son temps. (...)